

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUIS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 3140 /2025 /D/MINHDU DU 29 AVR 2025 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°01571-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 05 MARS 2025 CORRIGEE PAR LA LETTRE N°02155-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 26 MARS 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES ET D'UNE PLATEFORME (2HA) A EKONDJI PAR NITOUKOU DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINHDU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE EN MATIERE DE VOIRIE) – EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DCE suivant autorisation N°01571-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 05 mars 2025 corrigée par la lettre N°02155-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMTR/EECA-BYJ du 26 mars 2025.

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°36 du 22 Avril 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution aux entreprises ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°01571-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR /EECA-BYJ du 05 mars 2025 corrigée par la lettre N°02155-25/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 26 mars 2025, pour l'exécution des travaux d'aménagement de la voie d'accès et d'une plateforme (2ha) à Ekondji par Nitoukou dans le Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.	Yaoundé	ENTREPRISE DE TRAVAUX GENERAUX (ETG SARL) BP. : 14 826 Yaoundé Tél. : 697 19 07 74 / 675 89 86 95	49 999 999	Deux (02) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

